



● **Le 11 octobre** : la Commission Nationale d'Evaluation est venue présenter son rapport annuel à l'occasion de la réunion plénière du Clis. Le rapport est disponible sur le site internet de la documentation française (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000323/index.shtml>) et un résumé est en ligne sur le site du Clis.



● **Du 24 au 27 octobre** : une délégation du CLIS (25 personnes) s'est rendue en Suède afin de visiter les installations dédiées à la gestion des déchets : laboratoire souterrain d'Aspo, CLAB (Centre de refroidissement du combustible usé), l'usine de conteneurs (Oskarshamn), le centre de stockage des déchets FA et MA en subsurface et le site retenu pour l'implantation du futur centre de stockage souterrain du combustible usé (Osthammar). La délégation a également rencontré des représentants d'associations environnementales, des élus de la commune d'Osthammar et des responsables de SKB (équivalent suédois de l'Andra).

Rappel : la Suède envisage de stocker dans le granit des combustibles usés conditionnés dans des containers en cuivre, sans notion de réversibilité.



● **Du 16 au 23 novembre** : MM. Canova, Fernbach, Fleury et Jaquet ont participé à la réunion organisée par l'IEER à Albuquerque (États-Unis) pour la rédaction du rapport d'évaluation des recherches de l'Andra ayant mené à la proposition de ZIRA (qui devrait être présenté au Clis courant 2011). Le séjour a permis également une visite du WIPP (Centre de stockage souterrain, dans le sel, de déchets nucléaires militaires) et des rencontres avec des associations environnementales et les membres de la Blue Ribbon Commission, mise en place par le Président OBAMA, chargée de réfléchir à l'avenir du nucléaire aux États-Unis et au processus de sélection d'un site pour le stockage souterrain.

Publication du CLIS Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir – Rue des Ormes 55290 BURE
Tél. 03 29 75 98 54

Directeur de la publication : M. Jean-Louis CANOVA
ISSN n° 1969-4822- Crédit photos : CLIS
Conception et réalisation : CLIS/BILLIOTTE & CO
Impression : Imprimerie du Barrois
Imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage : 167 000 exemplaires

À L'ÉCOUTE DES POPULATIONS

Edito

L'enfouissement des déchets à Bure Saudron sera in fine irréversible.



Lors de mon premier édit dans la lettre du Clis, j'écrivais que la notion de réversibilité était importante car elle offrait aux générations futures une réelle souplesse et leur permettait de disposer d'une option évolutive. Je pensais que la réversibilité permettrait à ces générations futures de conserver la possibilité de reprendre à tout moment les déchets pour les détruire, voire les valoriser sur un plan industriel, grâce à l'acquis de plus amples connaissances, à des moyens technologiques performants et supérieurs à ceux que nous possédons aujourd'hui, et ce, jusqu'à ce que la toxicité des déchets disparaissent. Je pensais ne pas priver mes descendants de « ce bien précieux qu'est la liberté de choisir ». Mais après avoir écouté certains scientifiques, j'ai compris que la sûreté d'un enfouissement en profondeur est fondée sur l'irréversibilité. Qu'elle est établie sur un isolement définitif des déchets interdisant par définition toute possibilité ultérieure de reprise. Que les dégradations liées à l'évolution du milieu géologique et des colis qui y sont stockés ainsi que d'autres problèmes comme l'émission d'hydrogène etc... rendent impossible le principe de réversibilité à long terme. Que la réversibilité ne durera que le temps du remplissage du centre d'enfouissement.

Bien sûr, pendant cette courte période de réversibilité, il sera possible de surveiller in situ le comportement des formations géologiques et des colis, de profiter des nouvelles découvertes scientifiques, de permettre une prise de décision par étape, par paliers successifs (on arrête ? on passe à l'étape suivante ? on revient à l'étape précédente ?). Mais au-delà de cette période, c'est bien l'irréversibilité qui s'imposera.

Alors je prétends que la réversibilité prévue sur cette courte période n'est pas fondamentale. Elle est uniquement une « contrainte sociale » qui doit permettre au projet d'être plus facilement accepté. Elle est simplement une exception française transcrite dans la loi pour faire admettre le dispositif final que sera le stockage géologique irréversible.

Jean-Louis CANOVA, Président

Comme annoncé dans la Lettre n° 9, nous vous rendons compte des nombreuses interrogations exprimées suite à notre questionnaire (résultats bruts p. 2) et lors des réunions publiques organisées dans les communes en ayant fait la demande (à ce jour Ancerville, Biencourt sur-Orge, Bonnet, Fouchères-aux-Bois, Horville-en-Ornois, Mandres-en-Barrois et Paroy-sur-Saulx ; prochainement Abainville, Houdelaincourt, Joinville et Ligny-en-Barrois).

Le nombre des questions ou des observations montre l'intérêt que suscite le projet de stockage souterrain. Il est également significatif des efforts qui restent à faire en terme d'information, mais aussi des incertitudes et des inquiétudes liées à l'avancement des travaux de l'Andra et notamment à la localisation plus précise de la zone de recherche et donc de l'implantation d'un éventuel site de stockage.

Certaines questions, souvent techniques, ont été transmises à l'Andra, à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et à la Commission Nationale d'Evaluation, afin d'obtenir des éléments de réponse que nous communiquerons ultérieurement. L'ensemble sera mis en ligne sur le site internet du Clis (www.clis-bure.com) sous la forme d'une Foire Aux Questions.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnement gratuit à la Lettre du Clis en envoyant vos coordonnées à :
CLIS – Le Lavoir – Rue des Ormes – 55290 BURE ou par email : clis.bure@orange.fr

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

E-mail :

Je souhaite recevoir la lettre du CLIS :

Version papier

Version informatique (e-mail)

La lettre du CLIS est également disponible sur le site internet www.clis-bure.com

Contacts

• 18 avenue Gambetta – Quartier des Entrepreneurs - 55000 Bar-le-Duc
Tél. 03 29 75 92 36 - e-mail : clis.bure@orange.fr

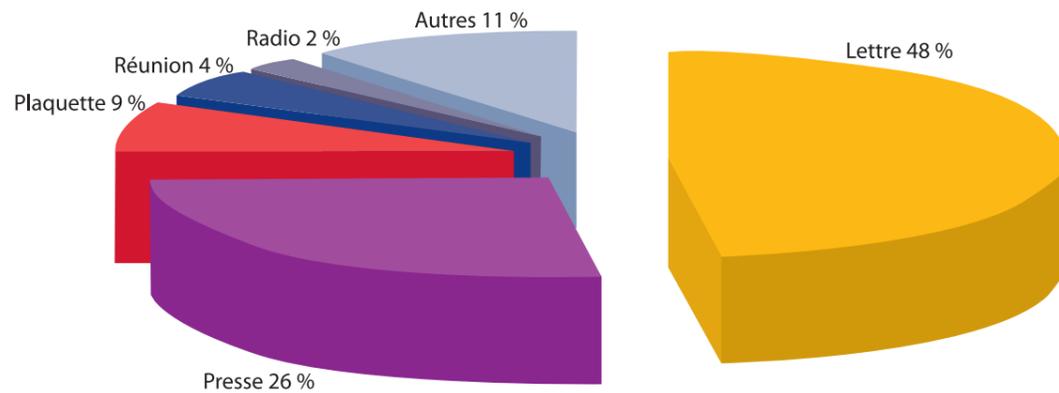
• Le Lavoir - Rue des Ormes - 55290 - Bure
Tél. 03 29 75 98 54 – Fax : 03 29 78 36 33 - e-mail : s.jeanditpanel@clis-bure.com
Permanence : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18 h

www.clis-bure.com

Le nombre de questionnaires complétés et retournés (553) au Clis est sensiblement inférieur à celui constaté lors de l'enquête réalisée en 2007 (787) et se répartit de manière égale entre les deux départements de la Meuse et de la Haute-Marne.

Les résultats attestent en revanche d'une meilleure connaissance du Clis : 418 personnes sur 553 indiquent connaître le Clis (soit 76 % contre 53 % en 2007). Le mode de connaissance le plus cité reste la Lettre du Clis ainsi que le montre le diagramme suivant.

Modes de connaissance



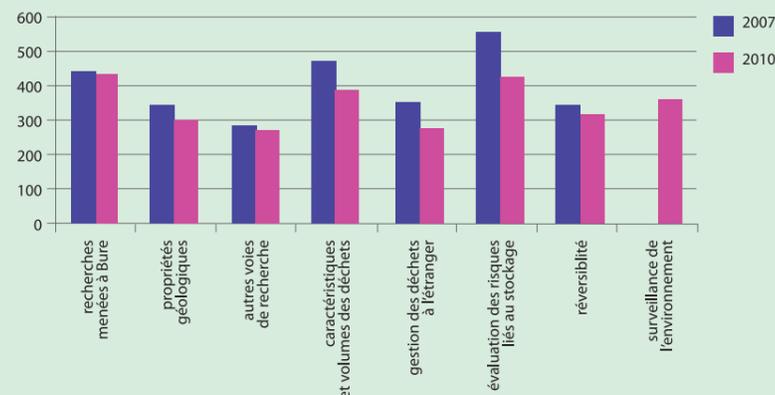
Pour 436 personnes ayant répondu, l'envoi postal constitue le meilleur moyen d'information, loin devant Internet (95) et les parutions dans la presse quotidienne régionale (29), et selon une périodicité trimestrielle.

En ce qui concerne les thèmes d'information souhaités, les trois principaux sont, comme en 2007 :

- les recherches menées à Bure
- l'évaluation des risques liés au stockage
- les caractéristiques et les volumes des déchets

Le thème de la surveillance de l'environnement ajouté cette année, est également très souvent cité. Les résultats comparés vous sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau comparatif 2007-2010 (total supérieur au nombre de questionnaires retournés : plusieurs réponses possibles)



Le retour des questionnaires a également été l'occasion de recueillir de nombreuses questions et observations. Celles qui concernent directement l'Andra vous sont présentées page 3, reclassées par grands thèmes, en y incluant les interrogations issues des réunions publiques organisées par le Clis dans les communes de la zone de transposition.

Avancement du projet :

Le calendrier

Fixé par la loi de 2006 à titre indicatif, il prévoit un débat public en 2013, une loi sur les conditions de la réversibilité en 2015 et un début d'exploitation de stockage, en cas d'autorisation, en 2025. Il paraît très serré au regard des multiples enjeux, notamment de sûreté, qui concernent le très long terme. Le Clis espère que l'ANDRA sera capable de demander, si besoin est, un allongement des délais (à défaut, le Clis compte sur la Commission Nationale d'Évaluation).

Le coût du stockage

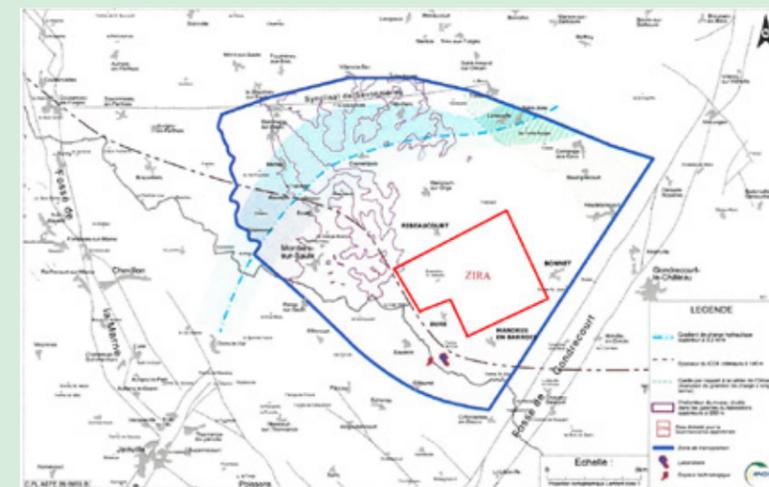
Estimé à environ 15 milliards d'euros dans le dossier 2005 de l'Andra, il semble avoir nettement augmenté (une nouvelle évaluation est actuellement en cours). L'imprécision est due d'une part aux incertitudes liées aux volumes et à la nature des déchets à stocker (et par conséquent à l'emprise globale d'un stockage), d'autre part à la prise en compte de la réversibilité.

La fiabilité des extrapolations et la transposition des données

Ces deux points font l'objet des études en cours de l'ANDRA et le Clis attend des réponses argumentées.

Localisation

La ZIRA (Zone d'Intérêt pour une Reconnaissance Approfondie) : elle a été déterminée par l'ANDRA en fonction de critères principalement géologiques (profondeur et épaisseur de la couche d'argile, éloignement des failles régionales). Elle s'étend sur le territoire de six communes meusiennes : Bonnet, Bure, Houdelaincourt, Mandres en Barrois, Ribeaucourt et Saint-Joire. L'ANDRA y a réalisé cet été une campagne de sismique 3D, dont les résultats sont attendus en 2011.



Les installations de surface : elles ne sont aujourd'hui pas précisément localisées par l'ANDRA qui prévoit cependant deux zones, l'une à l'aplomb des installations souterraines (environ 200 ha pour les puits d'accès et le dépôt des matériaux extraits), l'autre distante de 5 km au plus (environ 100 ha pour la réception des colis et le conditionnement en vue du stockage en profondeur). Sur cette dernière, il est certain que la partie réservée à l'entreposage des colis avant stockage serait une Installation Nucléaire de Base. L'ANDRA ne s'engage pas sur la durée de cet entreposage (de quelques jours à plusieurs dizaines d'années si le refroidissement sur place est décidé, à l'horizon 2040).

Les transports : l'ANDRA n'apporte pas de réponse précise sur ce point, les possibilités étant nombreuses (route, rail, voie navigable) tant pour les transports liés à la construction d'un centre de stockage que pour ceux des colis de déchets.

Réversibilité et récupérabilité :

En l'état actuel du projet de l'ANDRA, le concept de stockage laisse la possibilité de récupérer les colis lors de la phase de remplissage. Mais ni la réversibilité du stockage, ni la récupérabilité des colis ne sont garanties au-delà de la fermeture (qui devrait intervenir environ 100 ans après l'ouverture).

Visite en Suède



Visite aux USA

